INSULA *CAMERATA* · PROMOTION 2027-2029

APPEL À CANDIDATURES

DÉTAILS ET MODALITÉS

ET SI VOTRE CARRIÈRE MUSICALE FAISAIT ESCALE À PARIS ?

2 tours
SÉLECTION SUR VIDÉO, PUIS AUDITION

11 janv.
2027 · DATE LIMITE D'INSCRIPTION

févr.–mars
2027 · AUDITIONS EN PRÉSENTIEL

23 mars
2027 · RÉSULTATS FINAUX

FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

Insula *camerata*, académie d'orchestre basée à La Seine Musicale (Boulogne-Billancourt, Paris), lance l'appel à candidatures pour sa deuxième promotion, qui s'étendra sur les saisons 2027-2028 et 2028-2029, au cours desquelles les académistes approfondiront l'interprétation historique des grandes œuvres symphoniques de Schubert, Brahms, Berlioz et Schumann, entre autres, ainsi que le répertoire baroque et classique en tant qu'ensemble autonome.

Les académistes seront recruté·es pour **deux saisons**, 2027-2028 (début janvier 2028) et 2028-2029 (jusqu'à fin juin 2029) et participeront à 3 ou 4 projets chaque saison.

CALENDRIER DE LA SÉLECTION

1ER TOUR · SÉLECTION SUR VIDÉO

13 nov. 2026 – 11 janv. 2027
Inscription en ligne et envoi des deux vidéos.

18 janv. 2027
Résultats du 1er tour pour les candidat·es basé·es aux États-Unis / Amérique du Nord. Traits d'orchestre du 2e tour (auditions en présentiel) téléchargeables.

21 janv. 2027
Date limite de confirmation de participation aux auditions (candidat·es basé·es en Amérique du Nord).

28 janv. 2027
Résultats du 1er tour pour les autres candidat·es.

4 févr. 2027
Date limite de confirmation de participation aux auditions et choix de la ville (candidat·es basé·es en Europe).

2E TOUR · AUDITIONS EN PRÉSENTIEL

26 janv. 2027
Publication des lieux et horaires d'audition de chaque candidat·e (Amérique du Nord).

4-6 févr. 2027
Auditions à New York (États-Unis).

5 févr. 2027
Publication des lieux et horaires d'audition de chaque candidat en Europe ; éventuel changement de ville possible jusqu'au 9 février.

15 févr. 2027
Confirmation définitive des lieux et horaires d'audition.

1er-7 mars 2027
Auditions à Paris, Genève et dans d'autres villes européennes (à l'étude).

23 mars 2027
Résultats finaux, publiés sur la page d'Insula *camerata*.

26 janv. 2027 : publication de la liste définitive des villes d'audition

12 janv. 2028 : première rencontre à La Seine Musicale

01 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être diplômé·e ou en voie d'obtention du diplôme d'un conservatoire supérieur européen ou d'une école internationale reconnue. Tou·tes les candidat·es devront être diplômé·es **avant le 11 janvier 2028**.*
- Être né·e **après le 11 janvier 1998** et être majeur·e (18 ans) au 12 janvier 2028.*
- Avoir déjà de l'**expérience sur instruments d'époque**.
- Ne pas avoir participé, en tant qu'académiste, à l'édition précédente d'Insula *camerata*.
- Confirmer sa **disponibilité prioritaire** pour les activités d'Insula *camerata* pendant les deux saisons du programme de l'académie (trois à quatre projets à chaque saison).

* Des dérogations pourront être accordées à titre exceptionnel, sur demande écrite adressée à production@insulacamerata.fr.

02 OPPORTUNITÉS ARTISTIQUES

Insula orchestra

Les académistes font l'expérience de la scène en rejoignant les rangs d'Insula orchestra pour certaines productions à double orchestre.

Ils participent aux répétitions au sein de cet orchestre et à **6 à 10 concerts par saison**, selon un planning qui inclura :

- répétitions partielles au sein du pupitre ;
- séances de travail en *tutti* (ensemble de l'orchestre et séance avec les solistes) ;
- participation à des tournées avec Insula orchestra et à des séances d'enregistrement.

Possibilité de demande de séances de travail individualisées entre l'académiste et son mentor ou référent·e de pupitre.

Insula *camerata* est également un **ensemble autonome***, sous le mentorat des musiciens d'Insula orchestra et du violon solo **Pablo Gutiérrez Ruiz**. Ce cadre leur donne l'opportunité d'aborder un répertoire spécifique, notamment du baroque et du classicisme, et de le présenter dans des conditions professionnelles à La Seine Musicale, en France et à l'étranger.

* Effectif : 53222 – 2222 – 2200 – 0

Médiation

Les académistes participent à certaines actions culturelles menées par Insula orchestra et à des interventions autour des productions, comme les avant-concerts et les ateliers pour différents publics, se familiarisant ainsi avec une dimension incontournable du métier de musicien : **la médiation**.

Recherche

Les académistes sont également invité·e·s à mener des démarches dans la recherche historique, ainsi qu'à devenir parties prenantes de la plateforme de partage de ressources **LaDocumenta.eu**, plateforme européenne dont font partie 5 orchestres de différents pays et 2 centres de recherche.

Développement de carrière

Insula *camerata* propose aussi des échanges avec différents professionnels du secteur de la musique classique et du spectacle vivant, tels que des programmateurs, administrateurs artistiques, producteurs et responsables de la gestion culturelle, afin d'accompagner ces jeunes musiciennes et musiciens dans le développement de leur carrière.

Mentorat

Les académistes bénéficient de l'accompagnement de mentors pour chaque famille d'instrument :

- **Pablo Gutiérrez Ruiz** – violon
- **Emmanuel Jacques** – violoncelle
- **Jean-Marc Philippe** – hautbois
- **Georg Koehler** – cor

Chaque académiste bénéficiera également du mentorat de son chef de pupitre, lors des sessions avec Insula orchestra.

03 CONDITIONS DE RÉMUNÉRATION / AIDE FINANCIÈRE

Les répétitions, concerts et enregistrements seront rémunérés selon la Convention collective nationale pour les entreprises artistiques et culturelles (IDCC 1285).

- **Répétition :** 167 € bruts pour 2 services par jour ; 119 € bruts pour un service isolé de 3 h, 132 € bruts pour un service isolé de 4 h ;
- **Concert** (raccord + concert) : 167 € bruts ;
- **Enregistrement CD :** cachet de répétition + 35 € de droits.

> Il est possible de faire une demande d'aide financière et/ou logistique auprès de l'administration d'Insula *camerata* pour les frais de déplacement et/ou d'hébergement. Ces demandes seront évaluées selon des critères sociaux et économiques. La priorité sera donnée aux candidates et candidats ne disposant pas des ressources financières suffisantes pour participer aux productions et activités de l'académie.

04 INSCRIPTION

L'inscription au recrutement d'Insula *camerata* pourra se réaliser via la page d'Insula *camerata* :
www.insulaorchestra.fr/insula-camerata-candidatures/

La période d'inscription s'étendra **du 13 novembre 2026 au 11 janvier 2027**.

Les **frais d'inscription s'élèvent à 30 € (trente euros)** et sont à régler au moment de l'inscription, par PayPal, carte bancaire ou virement bancaire. Vous trouverez

les instructions et le lien vers le paiement dans le formulaire d'inscription (**https://go.insulaorchestra.fr/apply-camerata**).

Les inscriptions dont le paiement des frais n'est pas confirmé ou dont le dossier est incomplet ne seront pas étudiées.

Les candidat·es devront fournir :

1 **Le formulaire d'inscription, accompagné de :**

- une copie d'un document officiel d'identité, avec photo (un titre de séjour pourra être demandé, selon les différents accords diplomatiques bilatéraux) ;
- un curriculum vitae détaillant le parcours scolaire et musical, mettant en valeur son expérience sur instruments d'époque (lettre(s) de recommandation ou références bienvenues) ;
- un diplôme ou certificat de fin d'études (ou document officiel certifiant que celles-ci sont en voie d'achèvement)* ;
- une courte lettre de motivation, en français ou en anglais.

* Des cas particuliers et exceptionnels de parcours d'études pourront être étudiés, sur demande à l'adresse d'e-mail production@insulacamerata.fr.

Vous trouverez le lien vers la plateforme de dépôt de documents dans l'espace dédié du formulaire d'inscription.

2 **Des liens vers les enregistrements vidéo*** ** récents du/de la candidat·e jouant sur instrument d'époque** (voir instructions ci-dessous) : deux vidéos séparées, une pour chaque morceau/œuvre du répertoire requis au 1er tour.

** Instruments à cordes : cordes en boyau et archet baroque, classique ou romantique selon les œuvres choisies ou les dispositions comprises dans le répertoire.

*** Instructions pour les vidéos de sélection du 1er tour

Ces instructions visent à minimiser les risques de problèmes techniques et à assurer un format d'enregistrement optimal pour l'étude du jury.

- Seuls les enregistrements vidéo seront acceptés pour le 1er tour.
- Les vidéos doivent être tournées en une prise, sans montage ou post-production, afin de reproduire les conditions d'une audition en présentiel.
- Les vidéos doivent être tournées avec une seule caméra et dans une acoustique sans réverbération. **Les vidéos tournées au smartphone/tablette sont acceptées.**
- Le·a candidat·e doit être visible de la tête aux pieds durant l'intégralité de l'enregistrement. Ses deux mains devront également être bien visibles.
- Merci de fournir **un lien (YouTube, Vimeo…) par œuvre enregistrée (2 au total)** et de les insérer dans le formulaire d'inscription, dans le champ dédié.

05 SÉLECTION ET RECRUTEMENT

La sélection des académistes s'effectuera en deux tours :

Tour I – première sélection, sur vidéo

Les instructions d'enregistrement des vidéos se trouvent ci-dessus, dans la rubrique 04 (Inscription). Le répertoire requis pour les enregistrements figure dans la fiche « Répertoire ».

Le jury du 1er tour sera composé de jusqu'à trois personnes issues de la Direction artistique d'Insula orchestra et de chef·fes d'attaque solistes de l'orchestre.

Les résultats du 1er tour seront annoncés exclusivement sur la page d'Insula *camerata* à partir du :

- **18 janvier 2027** pour les candidat·es basé·es en Amérique du Nord ;
- **28 janvier 2027** pour les autres candidat·es.

Les candidat·es basé·es en Amérique du Nord admis·es pour les auditions en présentiel seront invité·es à confirmer leur participation par écrit à l'adresse d'e-mail production@insulacamerata.fr, **jusqu'au jeudi 21 janvier 2027**, dernier délai.

Les candidat·es admis·es pour les auditions en présentiel en Europe seront invité·es à confirmer leur participation par écrit à l'adresse d'e-mail production@insulacamerata.fr **jusqu'au jeudi 4 février 2027**, en indiquant la ville de leur préférence parmi la liste qui sera fournie.

La liste définitive des villes où les auditions en présentiel auront lieu sera publiée sur la page d'Insula *camerata* à partir du 26 janvier 2027.

La liste des lieux et horaires d'audition de chaque candidat·e sera publiée sur la page d'Insula *camerata* à partir du :

- **mardi 26 janvier 2027** pour les candidat·es aux États-Unis ;
- **vendredi 5 février 2027** pour les candidat·es passant les auditions en Europe.

→ Dans le cas où le·a candidat·e souhaiterait changer sa ville ou horaire d'audition en Europe, il·elle devra soumettre cette demande par écrit à Insula *camerata*, à l'adresse d'e-mail production@insulacamerata.fr, **jusqu'au mardi 9 février 2027**, dernier délai. Cette demande sera évaluée selon les disponibilités.

La confirmation définitive et non modifiable des lieux et des horaires d'audition en Europe sera communiquée **le 15 février 2027**. Le·a candidat·e devra confirmer sa participation au 2e tour par e-mail (production@insulacamerata.fr) suivant les délais indiqués lors de la publication de cette liste.

Tour II – auditions en présentiel

Les candidat·es sélectionné·es au 1er tour se présenteront à une audition devant un jury qualifié, composé d'au moins 4 personnes, parmi des représentant·es/membres d'Insula orchestra et des personnalités invitées.

Les auditions auront lieu :

- **entre le 4 et le 6 février 2027** à New York, États-Unis* ;
- **entre le 1er et le 7 mars 2027** à Paris, Genève et d'autres villes en Europe (à l'étude).

* Possibilité de réalisation des auditions via visio (à l'étude), exclusivement pour les résident·es d'Amérique du Nord.

- À la suite de son audition, le·a candidat·e pourra être convié·e à un entretien avec des membres du jury.
- L'organisation se réserve le droit de changer les lieux d'auditions, de même que d'annuler la réalisation des auditions à un ou plusieurs endroits prévus.
- Les frais de déplacement et séjour pour les auditions en présentiel sont à la charge des candidat·es.

06 RÉPERTOIRE ET DÉTAILS DES AUDITIONS EN PRÉSENTIEL

Le répertoire des auditions du 2e tour sera composé de :

- 1 ou 2 pièces imposées, d'après le répertoire requis pour chaque instrument ;
- traits d'orchestre.

La liste des pièces imposées et des traits d'orchestre se trouve dans la fiche « Répertoire ». Les traits d'orchestre seront téléchargeables sur la page d'Insula *camerata* à partir du 18 janvier 2027.

- Toutes les pièces doivent être interprétées sur instruments d'époque et selon les dispositions spécifiées pour chaque instrument, le cas échéant.
- Insula *camerata* assurera l'accompagnement au clavecin et/ou au piano, lorsque la pièce le requiert.

> Diapason : la = 415 ou 430 Hz, selon la période de composition de chaque pièce ou selon les indications du répertoire (attention aux exceptions pour les trompettes).
>
> Instruments à cordes : la = 430 Hz pour toutes les pièces du 2e tour.

07 LES RÉSULTATS FINAUX ET CONFIRMATION DE PARTICIPATION AU PROGRAMME

La décision finale du jury sera divulguée **à partir du 23 mars 2027** exclusivement sur la page d'Insula *camerata*(**www.insulaorchestra.fr/insula-camerata-candidatures/**).

Les candidat·es sélectionné·es seront informé·es par e-mail et devront confirmer leur disponibilité pour intégrer Insula *camerata* pendant toute la durée du programme, saisons 2027-2028 et 2028-2029. Il·elle·s devront se rendre à La Seine Musicale (1 île Seguin, 92100 Boulogne-Billancourt) **le 12 janvier 2028** pour la première rencontre et le début des répétitions.

Chaque instrumentiste recruté·e sera en période probatoire durant la première production (jusqu'au 2 février 2028).

- L'équipe d'Insula orchestra et ses musiciens feront les meilleurs efforts pour garantir aux académistes le bon déroulement de leurs activités au sein de la session.
- Cet appel n'oblige pas le recrutement par Insula *camerata* du nombre total de postes parmi les candidat·es présenté·es. La direction d'Insula *camerata* se réserve le droit de convoquer d'autres appels à candidatures ou d'inviter directement d'autres musiciens, si nécessaire.
- Certain·es instrumentistes pourront être retenu·es en tant que suppléant·es, ou dans une liste d'attente pour certains projets.

Dispositions finales

Le jury est souverain et seul responsable du recrutement des instrumentistes d'Insula *camerata*. En aucun cas il ne pourra être fait appel de la décision du jury.

Boulogne-Billancourt, le 12 novembre 2026.

Laurence Equilbey
Directrice artistique d'Insula *camerata*.

UNE NOUVELLE AVENTURE DE MUSIQUE VOUS ATTEND.

Insula *camerata*
La Seine Musicale, 1 île Seguin, 92100 Boulogne-Billancourt
contact@insulacamerata.fr
www.insulaorchestra.fr/insula-camerata

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

08 PROGRAMMATION ARTISTIQUE

* Susceptible de modifications

Saison 2027-2028

JANVIER 2028

SCHUBERT, « LA GRANDE »

F. SCHUBERT : *Symphonie n° 9 « La Grande »*

Laurence Equilbey, direction
Insula orchestra · Insula *camerata*

Période d'engagement : du 12 janvier au 2 février 2028
Répétitions du 12 au 19 janvier 2028
Concerts : 22 & 23 janvier 2028 (Barcelone) ; 27 et 29 janvier 2028 (La Seine Musicale)
Enregistrement discographique : 1er & 2 février 2028
Concerts en tournée possibles (à confirmer) : du 21 au 26 janvier 2028

MAI 2028

BERLIOZ, LA FANTASTIQUE

C. M. VON WEBER / H. BERLIOZ : *Invitation à la valse* (à confirmer)
A. HOLMÈS : *La Nuit et l'Amour* (à confirmer)
H. BERLIOZ : *Symphonie fantastique*

Laurence Equilbey, direction
Insula orchestra · Insula *camerata*

Période d'engagement : du 3 au 21 mai 2028
Répétitions du 3 au 9 mai 2028
Concerts : les 10 (Aix-en-Provence), 11 (Grenoble, à confirmer), 12 & 14 mai 2028 (La Seine Musicale)
Concerts en tournée possibles (à confirmer) : du 13 au 21 mai 2028

JUIN 2028

FESTIVAL SEINE DE FÊTE – CONCERT D'INSULA CAMERATA

A. VIVALDI : *La Senna festeggiante*

Andrea Marcon, direction
Insula *camerata*, avec la participation de certains alumni de la première promotion

Période d'engagement : du 6 au 11 juin 2028
Répétitions du 6 au 10 juin 2028
Concert : le 11 juin 2028, La Seine Musicale

Saison 2028-2029

* Périodes complètes à divulguer ultérieurement.

SEPTEMBRE 2028

PROGRAMME

L. LE BEAU : *Concerto pour piano*
J. BRAHMS : *Symphonie n° 1*

Laurence Equilbey, direction
Insula orchestra · Insula *camerata*

FÉVRIER 2029

PROGRAMME

F. SCHUBERT : *Gesang der Geister über den Wassern* D 714 (pour chœur d'hommes et cordes graves)
F. SCHUBERT : *Ständchen pour alto et chœur d'hommes* D 920 (orch. Felix Mottl)
J. BRAHMS : *Rhapsodie pour alto et chœur d'hommes* op. 53
R. SCHUMANN : *Symphonie n° 2 en do majeur* op. 61

Laurence Equilbey, direction
Insula orchestra · Insula *camerata*

JUIN 2029

FESTIVAL SEINE DE FÊTE

Insula *camerata*, avec la participation de certains alumni de la première promotion

(Répertoire à confirmer.)